



COURTIER HYPOTHÉCAIRE

Description

Le programme de *Courtier hypothécaire* s'inscrit dans la réforme du projet sur le courtage immobilier. Le contenu est basé sur les exigences de l'ACAIQ en intégrant dans l'apprentissage leurs compétences. Ces-dernières portent sur la communication dans les organisations, la comptabilité de base pour travailleur autonome, l'approche client ainsi que des techniques de gestion de la qualité versus le travail de courtier hypothécaire. Ce programme met l'accent sur l'utilisation en évaluation immobilière, en crédit hypothécaire et finances ainsi qu'en fiscalité pour une propriété immobilière résidentielle, commerciale, fonds de commerce et entreprise pour conclure à une transaction finale tout en tenant compte des besoins de formation de la situation de travail et des buts d'une formation spécifique en courtage hypothécaire.

Informations administratives

Programme : Courtier hypothécaire - (AEC)

Nombre d'heures et d'unités : 495 heures - 19,64 unités

Conditions particulières d'admission

Pour être admis au programme, le candidat ou la candidate devra :

- détenir un diplôme d'études secondaires (D.E.S.) ou équivalence ou
- avoir une formation jugée suffisante par le collège tout en respectant les normes exigées par l'organisme de réglementation et/ou
- réussir un examen mathématique du collège.

Matériel demandé

- posséder un portable de version récente.

Buts du programme

Le programme d'attestation en *Courtier hypothécaire* a pour but de répondre aux besoins de formation relatifs aux fonctions de travail des courtiers hypothécaires. À cette fin, il vise à la formation des étudiants en fonction de l'aptitude à conclure rigoureusement une transaction hypothécaire avec un client tout en assurant un service conseil au client en le référant à d'autres professionnels le cas échéant. De plus, il vise à assurer le service à la clientèle d'un client désirant vendre ou acheter une hypothèque dite résidentielle, commerciale ou entreprise ainsi que tous les processus qui amèneront à la conclusion de sa transaction.

Puis à titre de négociateur, où il vise alors la prise en charge des étapes du processus de négociation, pour le client, dans le but d'arriver à la conclusion de la transaction de façon rigoureuse.

Compétences préconisées dans le programme

Le caractère intégrateur de certaines des compétences permettront l'insertion de l'étudiant dans sa fonction de travail dès le début de son programme pour ensuite l'amener d'une façon intégrative à la voie de sortie soit d'être un courtier professionnel en courtage hypothécaire.

- **C1** : Agir de façon éthique et responsable dans sa pratique du courtage;
- **C2** : Gérer ses activités professionnelles;
- **C3** : Recourir aux règles de droit générales et particulières dans les opérations de courtage hypothécaire;
- **C4** : Distinguer les principes de base sur la valeur marchande de l'actif;
- **C5** : Effectuer les différents calculs liés aux opérations de courtage hypothécaire;
- **C6** : Effectuer une opération de courtage hypothécaire.